

Rouen, le 29 JUIN 2020

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ATTRACTIVITE
DEVELOPPEMENT
DIRECTION DES COLLEGES ET DE L'EDUCATION

Dossier suivi par : Yvana LORRAI
Tél. : 02 35.15.60.06
mél : yvana.lorrai@seinemaritime.fr

OBJET : effectifs

REF. : YL/HB

MESDAMES ET MESSIEURS LES
REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS
D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION
MESDAMES ET MESSIEURS LES
REPRÉSENTANTS DES PARENTS
D'ÉLÈVES
COLLEGE NELSON MANDELA
1 RUE DE LA GARE – BP143
76501 ELBEUF SUR SEINE

S/C monsieur le principal du collège

Mesdames et Messieurs,

J'ai pris connaissance, avec une particulière attention, des différents éléments que vous m'avez adressés par courrier du 9 avril dernier, relatifs au fonctionnement du collège Nelson Mandela à Elbeuf.

Les difficultés que vous exprimez renvoient à la nécessité de procéder à différentes analyses, celle de la sectorisation géographique, celle de l'affectation des élèves, de l'effectif de l'établissement et de sa structure divisionnaire, celle de l'équilibre entre les collèges de proximité. Ces éléments nécessitent par conséquent des expertises thématiques distinctes.

Ainsi que j'en ai informé monsieur Gacouin, principal de l'établissement, j'avais demandé à la direction des collèges et de l'éducation du Département d'engager une étude sur le secteur formé des collèges Nelson Mandela, Jacques-Émile Blanche à Saint-Pierre-les-Elbeuf, Arthur Rimbaud à Saint-Aubin-les-Elbeuf et enfin Jacques-Yves Cousteau à Caudebec-les-Elbeuf. Pour sa part, le chef d'établissement du collège Jacques-Yves Cousteau avait exprimé en 2019 des craintes quant à la diminution des effectifs de son établissement.

La concertation qui aurait dû avoir lieu en début d'année 2020, reportée du fait de la crise sanitaire, est aujourd'hui engagée. Une première réunion s'est tenue entre les services de la direction départementale de l'Éducation nationale et la direction des collèges et de l'éducation du Département, le 4 juin dernier. La concertation technique se poursuit avec la rencontre prévue le 23 juin prochain, avec les chefs d'établissement concernés.

.../...

Je souhaite qu'il soit procédé à une analyse exhaustive de la situation de chacun des collèges concernés afin que les propositions des chefs d'établissements, de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'une part, du Département de la Seine-Maritime d'autre part, chacun selon les compétences qui sont les siennes, permettent de satisfaire les attentes de la communauté éducative et participent à la qualité d'accueil des personnels, des enseignants et des élèves de ces établissements.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous pour vous informer de l'évolution de ces réflexions.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le président du Département,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bellanger', written in a cursive style.

Bertrand BELLANGER